



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chenal de la Moselle

Question écrite n° 5603

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson rappelle à M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme que l'approfondissement du chenal de la Moselle jusqu'au port d'Illange et ensuite jusqu'au port de Metz est indispensable pour assurer des flux de transport de marchandises à un coût compétitif par rapport au transport par voie ferrée ou par la route. Il souhaiterait qu'il lui indique quel est l'état d'avancement de ce dossier et si les pouvoirs publics ont, ou non, l'intention de réaliser cet investissement.

Texte de la réponse

Les travaux de mise au gabarit international de la Moselle devraient être engagés très prochainement. Pour ce qui concerne la section comprise entre Apach et Richemont, opération d'un coût de 50 millions de francs, les études sont terminées et l'état d'avancement des procédures devrait permettre d'engager rapidement un premier appel d'offres portant sur des dragages. Les travaux de dragage sont estimés à trente-cinq millions de francs. Des confortements de piles de ponts ainsi que des défenses de berges sont également prévus. Cette opération devrait s'échelonner sur deux ans. La poursuite de l'aménagement de la Moselle entre Richemont et Frouard a été inscrite dans la liste des propositions pour le XI^e Plan. Ces travaux ont fait l'objet d'une estimation sommaire de l'ordre de 60 millions de francs.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5603

Rubrique : Transports fluviaux

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 1993, page 2879

Réponse publiée le : 13 décembre 1993, page 4506